



EMBASSY OF FRANCE IN SOUTH AFRICA

La coopération franco-sud-africaine pour le développement

Les deux objectifs de la coopération franco-sud-africaine pour le développement sont la lutte contre les inégalités et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour les atteindre, la France et l'Afrique du Sud ont adopté une stratégie commune pour la période 2006-2010, présentée dans le [Document Cadre de Partenariat France-Afrique du Sud](#).

Cette stratégie s'articule autour de trois axes d'intervention prioritaires : l'amélioration de l'accès des populations historiquement défavorisées aux services essentiels ; le soutien à une croissance économique partagée et durable ; la promotion d'un développement respectueux de l'environnement. En complément des interventions conduites sur ces secteurs de concentration, la coopération franco-sud-africaine soutient la bonne gouvernance et favorise l'intégration régionale.

La coopération pour le développement est essentiellement mise en œuvre par le Groupe Agence Française de Développement (AFD), opérateur spécialisé de l'Etat français. Pour atteindre les objectifs du Document Cadre de Partenariat, l'AFD s'est dotée d'une stratégie détaillée, établie dans son [Cadre d'Intervention en Afrique du Sud](#).

Elle apporte aux projets de ses partenaires des solutions de financement adaptées à leurs besoins, parmi lesquels des prêts à taux concessionnels et des outils de garantie. Cette offre financière est accompagnée d'une expertise et d'une assistance technique pointues.

En l'absence de requête du Gouvernement, les principaux partenaires de l'AFD ont jusqu'à présent été des municipalités, des entreprises, des banques publiques et des banques commerciales. Celles-ci ont bénéficié de l'importante croissance du volume d'activité de l'AFD depuis 1994. Entre 2004 et 2008, le volume de ses engagements annuels a en effet été multiplié par 10. Il a atteint 247 millions d'euros en 2008. Les engagements cumulés de l'AFD depuis 1994 dépassent aujourd'hui 1,1 milliard d'euros.

Nos objectifs prioritaires

Améliorer l'accès des populations historiquement défavorisées aux services essentiels

a) Développer les infrastructures de base au niveau local

Sur la période 1994-2007, l'AFD a engagé près de 300 millions d'euros pour le développement des infrastructures de base au niveau local, en partenariat avec la [Development Bank of Southern Africa](#) (DBSA) et [INCA](#), puis, plus récemment, en finançant directement des grandes municipalités comme [Johannesburg](#) et [eThekwin](#) (Durban). En complément des projets financés par l'AFD, le Ministère des Affaires Etrangères apporte une assistance technique à la [DBSA](#).

Grâce aux premières interventions de l'AFD et de la DBSA, plus d'1.5 million de personnes ont été raccordées à l'électricité et plus de 800 000 à l'eau ; les infrastructures de santé primaire financées au niveau municipal bénéficient à 400 000 personnes. Fort de ces succès, l'AFD souhaite diversifier ses partenariats en soutenant des municipalités de moins grande envergure.

b) Promouvoir un logement accessible

Un partenariat conclu par l'AFD avec trois banques commerciales, a permis de développer une offre de crédit à l'habitat adaptée aux ménages à faible revenu. L'AFD poursuivra son effort en finançant l'organisme public sud africain spécialisé dans le logement social ([NHFC](#)) et en accompagnant les programmes de logements sociaux des collectivités locales.

c) Renforcer les capacités des collectivités locales

En complément de l'assistance apportée lors de la conception des projets, 3 000 cadres ou élus municipaux ont bénéficié de formations spécialisées, financées par un fonds créé par l'AFD et [INCA](#). Une centaine d'élus ou de cadres municipaux ont, par ailleurs, participé à un voyage d'étude annuel en France.

Soutenir une croissance économique partagée et durable

a) Contribuer au succès du Broad Based Black Economic Empowerment.

Depuis 2003, grâce à trois prêts d'un montant total de 120 millions d'euros, l'AFD incite les établissements financiers sud-africains à accroître leur soutien aux « Petites et Moyennes Entreprises détenues par des Personnes Historiquement Défavorisées ».

b) Soutenir la formation professionnelle sur les secteurs prioritaires pour l'Afrique du Sud

L'AFD est partenaire d'Edu-Loan, institution financière spécialisée dans l'octroi de prêts pour la formation continue, qui a soutenu jusqu'aujourd'hui 400 000 étudiants. Par ailleurs, en 2010, la DBSA et l'AFD ouvriront un Master sur les métiers du développement qui devrait, à terme, former 100 cadres africains par an. Enfin, l'AFD s'efforce d'intégrer dans tous ses projets une composante de formation et de renforcement des capacités.

c) Renforcer les capacités de production sud-africaines

L'AFD soutient la croissance de l'économie sud-africaine en accompagnant financièrement les plans d'investissements de grandes maîtrises d'ouvrages publiques (transport, télécommunication, énergie). En 2009, elle soutiendra ainsi le programme d'investissement d'[Airport Company of South Africa](#). Ces activités complètent les financements de projets d'infrastructures dans les pays voisins, dans une logique d'approche régionale.

Favoriser un développement respectueux de l'environnement

a) Développer des politiques publiques locales respectueuses de l'environnement

L'AFD prend en compte la préservation de l'environnement dans chacun des projets d'infrastructures qu'elle soutient. Ainsi, l'efficacité énergétique est intégrée dans sa réflexion sur le logement social. Au-delà, les échanges sur les politiques publiques pour promouvoir un développement durable constituent un champ d'actions croissant pour l'AFD.

b) Protéger la biodiversité

L'AFD apporte son soutien à l'organisme public de gestion des parcs naturels, [South African National Parks](#), sur deux projets de conservation des ressources naturelles et de développement socio-économique des communautés locales, dans les parcs de Table Mountain et d'Addo Elephant.

c) Lutter contre le réchauffement climatique

A Durban, l'AFD finance un projet de production d'électricité à partir du méthane issu des décharges municipales. Elle apporte par ailleurs une assistance technique au [Central Energy Fund](#), structure publique en charge de la conception et du financement de projets d'efficacité énergétique. Enfin, en février 2008, elle s'est engagée dans un partenariat avec [Eskom](#), producteur national d'électricité, pour financer une ferme éolienne de 100 MW.

Nos objectifs complémentaires

Favoriser l'intégration régionale

Afin d'encourager l'intégration de l'Afrique du Sud dans son environnement régional, l'AFD a pour mandat d'accompagner des projets régionaux d'infrastructures et d'appuyer le secteur financier régional. Elle a par ailleurs créé avec la [DBSA](#), une Facilité d'Etudes et de Préparation de Projets NEPAD. Celle-ci a permis plusieurs études de projets aujourd'hui en phase de financement. Enfin, le Ministère des Affaires Etrangères apporte une assistance technique à la [South African Confederation of Agricultural Unions](#) (SACAU)

Appuyer la bonne gouvernance sud-africaine

Le Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France, d'un volume de 100 000 € en 2009, soutient les initiatives de la société civile qui contribuent à la cohésion sociale et au respect des droits de l'homme.

Par ailleurs, la coopération policière franco-sud-africaine contribue à la lutte contre la criminalité.